

# DATES IMPORTANTES 2020

Mis à jour en juil 2020

## DÉCLARATION DE REVENUS<sup>1</sup>

TYPE	DATE LIMITE
Déclaration de revenus - particulier	1 JUIN
Impôts à verser - particulier	30 SEPT
Déclaration de revenus - travailleur autonome	15 JUIN
Impôts à verser - travailleur autonome	30 SEPT

## ACOMPTES PROVISIONNELS<sup>3</sup>

DATES DE VERSEMENT 2020

15 MARS

15 JUIN

15 SEPT

15 DÉC

## DÉPENSES DÉDUCTIBLES<sup>4</sup>

TYPE	DATE LIMITE
Dons de bienfaisance	31 DÉC
Frais de garde	31 DÉC
Frais médicaux	31 DÉC
Frais de scolarité	31 DÉC

## CRÉDIT TPS<sup>5</sup> DATES DE VERSEMENT 2020

3 JANV

3 AVRIL

3 JUIL

5 OCT

## RÉGIMES ENREGISTRÉS<sup>2</sup>

TYPE	DATE LIMITE
Cotisation au REER	2 MARS
REER à FERR/Rente/Liquidités	31 DÉC
Remboursement RAP **	2 MARS
Remboursement REEP**	2 MARS

  

TYPE	DATE IMPORTANTE
Cotisation au CELI ***	31 DÉC
Cotisation au REEE ***	31 DÉC
Cotisation au REEI ***	31 DÉC

## PRESTATIONS SV<sup>5</sup> DATES DE PAIEMENT

29 JANV	26 FÉVR	27 MARS	28 AVRIL	27 MAI	26 JUIN
29 JUIL	27 AOÛT	28 SEPT	28 OCT	26 NOV	22 DÉC

## RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC<sup>6</sup>

DATES DE PAIEMENT

31 JANV	28 FÉVR	31 MARS	30 AVRIL	29 MAI	30 JUIN
31 JUIL	31 AOÛT	30 SEPT	30 OCT	30 NOV	30 DÉC

## SOUTIEN AUX ENFANTS<sup>6</sup>

DATES DE PAIEMENT

3 JANV	3 FÉVR	2 MARS	1 AVRIL	1 MAI	1 JUIN
2 JUIL	3 AOÛT	1 SEP	1 OCT	2 NOV	1 DÉC

Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour discuter de votre stratégie financière.



Investment Planning Counsel™

SOLUTIONS FINANCIÈRES POUR LA VIE

### SOURCES:

<sup>1</sup>Déclarations d'impôts | <sup>2</sup>Régimes enregistrés | REER à FERR : S'applique aux personnes qui atteignent l'âge de 71 ans durant l'année 2020 et doit être fait avant le 31 décembre 2019. Régime d'accèsion à la propriété\*\* | Régime d'éducation permanente\*\*\*\* Le 60e jour de 2020 est le 2 mars. CELI, REEE et REE\*\*\*\*\* : Les plafonds de cotisation sont établis selon le calendrier civil et la date limite est le 31 décembre 2019. | <sup>3</sup>Acomptes provisionnels | <sup>4</sup>Dons de charité\* | Frais de garde pour enfant\* | Frais médicaux\* | Frais de scolarité\* \*Ces montants doivent être déboursés durant l'année fiscale pour être admissibles à titre de crédits ou déductions d'impôt. | <sup>5</sup>Dates de versement des prestations de crédit pour TPS et SV | <sup>6</sup>Dates de versement des prestations de RRQ et de Soutien aux enfants. Investment Planning Counsel Inc. publie ce document à titre indicatif seulement et ce dernier ne doit pas être considéré comme une source de conseils professionnels à l'intention des particuliers. Les renseignements contenus dans ce document sont fondés sur des sources jugées fiables au moment de sa publication, mais IPC ne peut garantir l'exactitude et l'intégrité des renseignements. Les dates sont basées sur les informations disponibles à la date de publication (23 avril 2020). Les dates peuvent changer sans préavis. Les particuliers devraient communiquer avec leur conseiller IPC pour obtenir des conseils professionnels tenant compte de leur situation personnelle et/ou financière.

Marques de commerce appartenant à Services de Planification Financière IPC inc. et utilisées sous licence par ses filiales. Services de Planification Financière IPC inc. est une société entièrement intégrée de gestion de patrimoine. Les fonds communs de placement sont disponibles auprès d'IPC Gestion du Patrimoine et d'IPC Valeurs Mobilières. Les valeurs mobilières sont disponibles auprès d'IPC Valeurs Mobilières, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les produits d'assurance sont disponibles auprès d'IPC Services Financiers inc. Infographie conçue par Ativa Interactive. © 2020 Ativa Interactive. Tous droits réservés.